

Décision

Générale

colonial

Décision n° 698 16/07/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 juillet 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence à solde entière de trois mois, à passer à Boroma (Somaliland), est accordé à M. Hussein Dirieh, gardien de la villa du Gouverneur à Arta, à l'issue duquel il devra se présenter devant le Chef du Bureau du Personnel. Les frais de déplacement sont à la charge de l'intéressé.